

DÉLIBÉRATION N° 2021/D583

FINANCES

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021

ID : 022-200043677-20210609-D583-DE



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur Le Président procède à la lecture des résultats du compte de gestion présentés ci-dessous :

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

41000 - SYNDMC KERAL CENTRE ARMOR

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-2 894 899,12		849 742,58		-2 045 156,54
Fonctionnement	3 536,20		-192 817,13		-189 280,93
TOTAL I	-2 891 362,92		656 925,45		-2 234 437,47
II - Budgets des services à caractère administratif 41100-ALGUES VERTES SYNDMC KER					
Investissement	-9 366,99		-5 178,24		-14 545,23
Fonctionnement	60 513,32	30 000,00	-39 182,09		-8 668,77
Sous-Total	51 146,33	30 000,00	-44 360,33		-23 214,00
TOTAL II	51 146,33	30 000,00	-44 360,33		-23 214,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-2 840 216,59	30 000,00	612 565,12		-2 257 651,47

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➔ **APPROUVE** le compte de gestion 2020 dont les montants figurent ci-joint ;
- ➔ **CERTIFIE** que ces montants sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative de l'ordonnateur.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 09 JUIN 2021

Le Président

Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°2/2021

LE 09 JUIN 2021

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021

ID : 022-200043677-20210609-D583-DE

Convocation du 04 Juin 2021

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt et un le neuf juin à dix-sept heures trente les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

Délibérations n° 581 à 583

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	0	0
Procuration		4
	24	28

Délibérations n° 584 à 591

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	23	23
Membres suppléants	0	0
Procuration		5
	23	28

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Jean-Yves LOYER

Mr Loïs DROUMAGUET, Percepteur excusé

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		Y. LE JAN
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUËT	Philippe		J-L COUELLAN
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	D.PRIGENT à partir de D584
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LE MAÎTRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		R. MOULIN
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal	*	
	GENIN	Chloé		
	LE BUHAN	Didier		R. MOULIN
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël	*	
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	